

Portage.Des. Repas



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Sautron propose

un service de portage de repas à domicile

Il s'adresse aux Sautronnais(es) âgé(e)s de plus de 65 ans, aux personnes en situation de handicap et/ou rencontrant des problèmes de santé temporaires sous réserve de fournir un certificat médical.

Il est à réserver 48h à l'avance.



PRÉSENTATION DU SERVICE

Le repas du midi est composé d'une entrée, d'un plat principal, d'un laitage, d'un dessert ainsi qu'un morceau de pain. La collation du soir comprend un potage et un dessert.

L'usager choisit la fréquence de livraison de ses repas.

Les repas peuvent être adaptés sans sel et/ou sans sucre sous réserve de la transmission d'une prescription médicale. Aucun autre régime particulier ne peut être assuré.

LIVRAISON

Les repas sont livrés en liaison froide par un agent municipal du lundi au jeudi de 9h15 à 12h15

Le vendredi (avec l'option du week-end, si demandé) de 9h15 à 13h15

À noter : en cas de jour férié, le repas est livré la veille ou le vendredi si le férié est un lundi.

CONSERVATION ET RÉCHAUFFAGE DES REPAS

Les repas doivent être conservés au réfrigérateur et réchauffés avant d'être consommés. Ils sont présentés dans des contenants réutilisables pouvant aller au micro ondes que l'agent municipal récupère lors de la livraison suivante.

TARIFS

La tarification appliquée dépend du quotient familial du bénéficiaire.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION



SERVICE
VIE SOCIALE-CCAS

02 51 77 86 96 / contactccas@sautron.fr

6 rue de la Mairie

Accueil physique : lundi-mercredi-vendredi
8h30-12h15 et le jeudi 13h30-17h

Accueil téléphonique : lundi-mardi-mercredi-
vendredi 8h30-12h15 et le jeudi 13h30-17h15